



POSITION DES PARTIS ET ORGANISATIONS POLITIQUES DE L'OPPOSITION SUR LA DÉMISSION DES MEMBRES DU CONSEIL ÉLECTORAL PROVISOIRE

Les Partis et Organisations politiques de l'opposition, engagés dans la démarche conjointe "visant à stopper les dérives du pouvoir et ramener le pays sur la voie du fonctionnement régulier des institutions" (Déclaration d'Engagement du 20 juillet), ont noté avec le plus grand intérêt la démission en bloc des huit membres restant du Conseil Électoral Provisoire après le départ de M. Simon St Hubert il y a deux semaines.

Ils saluent cette décision inattendue qui vient ajouter un nouveau paramètre à l'équation déjà complexe de la politique récente de la République d'Haïti et contrarier le plan machiavelique du coup d'état par les urnes avec les cartes « Dermalog » comme instrument opérationnel.

Le Président Jovenel Moïse dans sa volonté autocratique de confisquer tous les pouvoirs et de gérer le pays comme un legs patrimonial, un vaste champ de magouilles et de corruption, finit par conduire Haïti, aujourd'hui, au bord du gouffre, dans une zone de turbulence où les crises se succèdent en impactant négativement toutes les institutions de l'État, toutes les couches de la société, mettant aussi en danger les secteurs clés de la vie nationale.

Le refus délibéré du Président de créer les conditions pour que le CEP pût organiser des élections en 2018 en vue de remplacer le premier tiers du sénat et en octobre-décembre 2019 pour renouveler la chambre des députés, le deuxième tiers du sénat et les organes des collectivités territoriales, créant ainsi volontairement un vide institutionnel pour lui permettre de s'accaparer tout le pouvoir et diriger sans partage le territoire national, est symptomatique de sa mégalomanie et de son mépris des règles du jeu démocratique. Une pléthore de décrets publiés en outrepassant ses pouvoirs strictement limités par la Constitution expose toute l'arrogance, mais aussi l'incompétence d'un chef d'État obnubilé par le support de ses alliés, qu'il croit tout puissants, de la communauté internationale.

Le but visé par le Président Jovenel Moïse est, en fin de compte, l'organisation d'élections bidons qui lui permettront de placer son successeur, des députés, des sénateurs, aux fins de protéger ses arrières, d'absoudre toute la bande TÈT KALE / PHTK des crimes de dilapidation des caisses de



l'État, de détournement des fonds PetroCaribe. La société haïtienne est en éveil. Elle ne baissera pas la garde.

Pour faire échouer ce plan macabre tous les secteurs de la vie nationale : secteur de la société civile, secteur religieux, secteur de la presse, secteur de l'université, secteur des organisations de femmes, secteur paysan, secteur des organisations populaires, secteur des organisations de défense des droits humains, secteur des organisations politiques doivent empêcher la mise en place d'un CEP croupion aux ordres d'un Président aux abois.

Il importe plus que jamais de se mobiliser pour le respect de la fin du mandat constitutionnel du Président Jovenel Moïse le 7 Février 2021, selon l'article 134.2 de la constitution amendée et l'article 239 du décret électoral régissant l'organisation des élections qui ont conduit M. Jovenel Moïse à la première magistrature de l'État haïtien

Debout toutes et tous ensemble pour défendre la patrie en danger ! Ainsi, aurions-nous fait notre devoir patriotique.

UN PROJET NATIONAL POUR SORTIR HAÏTI DE L'INSTABILITÉ POLITIQUE ET DE LA MISÈRE : OUI
DES ÉLECTIONS FRAUDULEUSES POUR MAINTENIR LES CORROMPUS AU POUVOIR : NON

Port-au-Prince, le 26 juillet 2020

Suivent les signatures

Edgard Leblanc Fils
OPL

Edmonde Supplice Beauzile
PFS DH (FUSION)

Génard Joseph
VÉRITÉ

Kénoï Mathieu
VEYE YO

Paul Denis
INIFÒS

A. Rodon Bien Aimé
ENA



L'UNION FAIT LA FORCE

Marjory Michel

Nenel Cassy

et
Secteur Démocratique et populaire

Jean Baptiste Bien Aimé

Hugues Celestin

et
Initiative Patriote Marien - IPAM

Youri Latourtue
AAA
Sorel Jacinthe
INITE

Francisco Alcide
Kowòt Patriotik

Serge Jean Louis
MOPOD